COMMISSION : SURVEILLANCE OPERATIONS ELECTORALES CONSULTATION ELECTRONIQUE DU 09/11/2026

Animateur de la Commission : DORAIN Serge
Membres Présents : MARCOMBE Alain, GOUGUET Julien, MICHELET Philippe

L'ordre du jour de la réunion porte sur la vérification des conditions d'éligibilité des deux (2) candidatures qui seront proposées lors de l'Assemblée Générale Financière des 26, 27 et 28 Novembre 2026

En application de l'article 13.3 des statuts du District de Football de la Charente *« En cas de vacance d'un siège, Le Président du District propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale. Ce candidat doit remplir les conditions d'éligibilité fixées par les présents statuts »*

Les deux postes à pourvoir concernent l'éducateur (poste vacant obligatoire, représentant famille) et un autre membre individuel (poste vacant)

Les membres de la Commission prennent connaissance des candidatures reçues et des documents correspondants.

- **Candidat éducateur : M. Louafi Cyrille**
- **Candidat membre : M. Ferrand David**

La vérification de chaque membre candidat respecte sur la forme, les modalités de déclaration de candidature et sur le fond l'ensemble des conditions d'éligibilité tant générales que particulières.

Après avoir pris connaissance des documents d'identité et de licences fournis, confirme que les conditions d'éligibilité des candidats sont remplies.

Ils peuvent valablement être proposés au vote des clubs lors de la prochaine AG du district

Concernant la tenue de l'Assemblée Générale du District prévue en format dématérialisé les 26, 27 et 28 Novembre 2026, il est convenu qu'une réunion de la Commission se tiendra le lundi 01 Décembre en vue d'entériner les résultats.

L'Animateur de la Commission
Serge DORAIN

